



Empowered lives.  
Resilient nations.



Microfinance • Capital Development



Empowered lives.  
Resilient nations.

**Programme d'Appui au Secteur de la Microfinance en RD CONGO – PASMIF II**  
**RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL SUR**  
**L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME**  
**PERIODE DU RAPPORT: 1 JANVIER – 31 DECEMBRE 2014**

<p><b>Titre du Programme et Référence du Projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Titre du Programme: Programme d'Appui au Secteur de la Microfinance en RD CONGO - PASMIF II</li> <li>• Réf. du Programme (le cas échéant) : JP DRC Microfinance II</li> <li>• Numéro de référence du Projet/MPTF Office: 00078532</li> </ul>	<p><b>Pays, Localité(s), Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques</b></p> <p><i>(le cas échéant)</i> <i>Pays/Localité</i> : <b>République Démocratique du Congo</b></p>
<p><b>Organisation(s) Participante(s)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisations qui ont reçu du financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du Programme <b>PNUD et UNCDF</b></li> </ul>	<p><i>Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques</i> : <b>Inclusion financière</b> Le climat des affaires est amélioré et l'accès des bénéficiaires à des services/mécanismes financiers viables est adapté et accru (Résultat 2.4 CPAP)</p>
<p><b>Budget du Programme/Projet (US\$)</b></p> <p>Budget total approuvé tels que reflété sur le document du projet: 14 000 000 US\$</p> <p>Contribution du Fonds via gestion canalisée : aprox. 9,835,164 US\$ (SIDA : 30,000,000 SEK et Gouvernement de la Belgique: 4,184,000 EUR)</p> <p>Contribution de(s) agence(s) PNUD :2 000 000 US\$ (dont en 2014 : 126 000 US\$) UNCDF : 2 000 000 US\$ (dont en 2014 :85 000 US\$)</p> <p>Contribution du Gouvernement : en nature</p> <p>Autres Contributions : financements parallèles (FPM) WB 7 000 000 US\$, KFW 10 000 000 US\$ <i>(le cas échéant)</i></p>	<p><b>Partenaires de mise en œuvre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenaires nationaux (Gouvernements, secteur privé, ONG et autres) et autres organisations internationales. Ministères (Finances, PME, Agriculture), Banque Centrale, FPM-asbl, Associations professionnelles, Coopec, IMF</li> </ul>
<p><b>Évaluation du Programme</b></p> <p>Evaluation - à joindre le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date: <i>dd.mm.yyyy</i></p> <p>Evaluation à mi-parcours – à joindre le cas échéant <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date: <i>26.11.2012</i></p>	<p><b>Durée du Programme (mois)</b></p> <p>Durée totale <i>(mois)</i> : <i>48mois</i></p> <p>Date de démarrage <i>(dd.mm.yyyy)</i> <i>03/05/2011</i></p> <p>Date de clôture originale <i>(dd.mm.yyyy)</i> <i>31/12/2014</i></p> <p>Date de clôture actuelle <i>(dd.mm.yyyy)</i> <i>31/12/2015</i></p> <p><b>Soumis par:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nom: Monah Andriambalo</li> <li>○ Titre: Inclusive finance Programme Specialist</li> <li>○ Organisation Participante: UNCDF</li> <li>○ Adresse e-mail: monah.andriambalo@uncdf.org</li> </ul>

## **RAPPORT DESCRIPTIF**

### **RÉSUMÉ**

Ce rapport narratif annuel du Programme d'Appui au Secteur de la Microfinance, phase II (PASMIF II), couvre la période du 1 janvier au 31 décembre 2014. Ce rapport est en conformité avec les exigences de rapport énoncées dans l'Arrangement Administratif Standard (SAA) conclu avec le bailleur de fonds. En ligne avec le Mémoire d'Accord signé par les organisations participantes, le rapport annuel est consolidé sur la base des informations, des données et des états financiers présentés par les organisations participantes. Ce n'est ni une évaluation du Programme Conjoint, ni une évaluation de la performance des organisations participantes. Le rapport fournit au Comité de Pilotage un aperçu complet des réalisations et des défis associés au Programme Conjoint, ce qui lui permet de prendre des décisions stratégiques et des mesures correctives, le cas échéant.

Le Programme d'appui au secteur de la microfinance connu sous le sigle PASMIF, est une initiative conjointe du Gouvernement de la République démocratique du Congo, du PNUD et de l'UNCDF destinée à promouvoir l'accès des populations pauvres - hommes et femmes exclus du système bancaire, aux services financiers de proximité durables et de qualité.

La stratégie d'intervention du PNUD et de l'UNCDF est de soutenir les efforts visant à atteindre les OMD en RDC en améliorant l'accès aux services financiers et aux services sociaux de base, par des mécanismes durables pouvant être reproduits à plus grande échelle par le secteur privé, les partenaires du développement et les autorités nationales.

Durant l'année 2014, le PASMIF a intensifié les appuis en renforcement des capacités des acteurs clé du secteur qui constituent les partenaires de mise en œuvre du Projet, à savoir la Banque Centrale, les associations professionnelles du secteur (ANIMF, APROCEC) ainsi que le Fonds pour l'inclusion financière (FPM). A cet effet, la collaboration du Projet avec la Direction de la surveillance des intermédiaires financiers au sein de la Banque Centrale du Congo a permis de réaliser des missions de contrôle auprès d'une centaine d'institutions dans neuf provinces du pays. D'autre part, la Banque centrale s'est attelée au travail de vulgarisation à grande échelle de la loi de microfinance et des textes réglementaires régissant le secteur. Au niveau de l'infrastructure financière, l'accompagnement de l'Association professionnelle des coopératives d'épargne et de crédit a permis de former dix cabinets aux spécificités de l'audit externe des institutions de microfinance. Enfin, les appuis au Fonds pour l'inclusion financière (FPM) ont permis de soutenir neuf projets d'assistance technique directe pour améliorer la gestion des institutions et l'offre de services d'épargne et de crédit au MPME et populations à faibles revenus en milieu rural. Au cours de l'année 2014, le Projet a augmenté l'envergure de ses actions en matière d'éducation financière en soutenant la quatrième Edition de la Journée internationale de l'épargne touchant le grand public en particulier les femmes et les jeunes dans quatre provinces du pays. C'est durant l'année 2014 que l'étude diagnostique de la demande en services financiers, FinScope RDC, a démarré dans le cadre de l'initiative multi-pays "Making Access to financial services Possible, MAP". Le processus a pour but ultime de doter la RDC d'une feuille de route nationale pour l'inclusion financière à l'horizon 2018. L'année 2014 a été également marquée par la réussite de trois expériences d'articulation entre les institutions de microfinance et les mutuelles de solidarité (MUSO) en milieu rural, et des progrès importants dans le financement des petites et moyennes entreprises à travers les appuis au développement de département PME (downscaling) au sein de deux banques commerciales en place.

Le Bureau des fonds multipartenaires (MPTF Office) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sert d'Agent Administratif du Programme Conjoint. Le Bureau des fonds multipartenaires reçoit, administre et gère les contributions du bailleur de fonds, et verse ces fonds aux organisations participantes, conformément aux décisions du Comité de Pilotage.

## I. Objectifs

Le PASMIF II a comme objectif de consolider les acquis de la première phase d'appui (2006-2009) aux trois niveaux d'un secteur financier inclusif afin de soutenir le développement de services financiers viables, de qualité et diversifiés accessibles aux populations pauvres à faible revenu et micro entrepreneurs urbains et ruraux.

- Niveau Macro : Appuyer la coordination et le cadre de réglementation et de supervision du secteur en vue de favoriser l'inclusion financière en RDC ;
- Niveau Méso : Contribuer au renforcement des capacités et à la consolidation du secteur et développer l'infrastructure financière afin de soutenir la pérennité des services financiers accessibles au plus grand nombre ;
- Niveau Micro : Soutenir la professionnalisation des IMF et les innovations pour favoriser un accès plus large et durable aux services financiers, en particulier en milieu rural et dans les zones de relèvement communautaire.

Démarré en août 2011, la deuxième phase du PASMIF couvrant une durée de quatre ans s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques du Gouvernement en matière de promotion d'un secteur financier inclusif en République Démocratique du Congo (RDC). Le Comité de Pilotage du programme, en sa réunion du 23 octobre 2014, a recommandé une extension sans coût additionnel du Projet jusqu'au 31 décembre 2015. Cela s'est justifié par le démarrage tardif (en 2011) du projet en lien avec les disponibilités de ressources pour la mise en œuvre.

Le Programme conjointement exécuté par le PNUD et l'UNCDF avec les concours de la Coopération suédoise et de la Coopération belge contribue à :

- L'effet UNDAF : *"D'ici fin 2017, les institutions publiques mettent en œuvre efficacement des politiques et des programmes concertés d'appui aux acteurs-clés œuvrant dans les secteurs porteurs susceptibles d'accélérer la création d'emplois et l'amélioration de revenus"* ;
- L'effet du CPAP 2013-2017 : *"Le climat des affaires est amélioré et l'accès des bénéficiaires à des services/mécanismes financiers viables est adapté et accru"* ;
- Les résultats du PTA 2014 : (1). *"Le cadre réglementaire et institutionnel de la microfinance est amélioré (Niveau macro)"* ; (2). *"L'infrastructure technique et financière du secteur de la microfinance est renforcée (Niveau méso)"* ; (3). *"L'offre des services Financiers est diversifiée et adaptée aux besoins des plus défavorisés (Niveau micro)"* .

## II. Résultats

Les résultats atteints par le Projet durant l'exercice 2014 sont en ligne avec le Plan de travail annuel approuvé par le Comité de Pilotage et avoisinent 90% du niveau d'exécution prévu dans les contrats de performance conclus avec chaque partenaire d'exécution.

Afin d'opérationnaliser une recommandation clé de l'évaluation à mi-parcours et sur décision du Comité de Pilotage, le dispositif de partenariat avec le FPM a été complété par des interventions directes auprès des IMF et COOPEC ciblant les populations à faibles revenus en milieu rural. Ces appuis se basent sur les due-diligences et analyses techniques de l'Unité de Gestion du Projet pour décision du Comité d'Investissement du Projet. Ce comité est présidé par le représentant du Ministère de Finances, et regroupe les bailleurs de fonds du Projet (PNUD, UNCDF, Suède et Belgique).

Sur la base des rapports trimestriels soumis par les partenaires d'exécution et analysés au niveau de l'Unité de Gestion du Projet, les résultats sont appréciables eu égard aux changements induits par les actions du Projet et aux produits à chaque niveau d'intervention durant l'année 2014.

**a) Changements clés réalisés (Outcomes):**

***(i) Au niveau macro : la dissémination du cadre réglementaire et le contrôle effectif des institutions financières décentralisées ont contribué à sécuriser les opérations du secteur pour promouvoir l'inclusion financière:***

Le Projet appuie la Banque centrale dans le cadre de son engagement à agir prioritairement dans l'amélioration de l'offre des services financiers de proximité, de qualité et adaptés aux besoins de la population de la RDC.

Selon le dernier rapport annuel sur la microfinance publié par de la Banque Centrale, en fin 2013 le secteur comptait 142 institutions financières décentralisées dûment agréés, dont 120 institutions dans la catégorie des coopératives d'épargne et de crédit et 22 dans la catégorie des institutions de microfinance. Au 31/12/2013, ces institutions financières ont totalisé 1 471 464 membres et clients soit une évolution de 30% par rapport à l'année précédente. Le secteur de la microfinance a détenu plus de 40% du total du nombre de comptes ouverts par le secteur financier, constitués essentiellement des comptes détenus par des personnes à bas revenus. Les femmes représentent 50,5% de la clientèle totale.

L'appui du Projet au plan d'action de la BCC a permis la poursuite de l'assainissement du secteur de la microfinance en RDC. Cela a poussé les institutions à adopter des mesures correctives pour redresser la situation sur la base des rapports de contrôle sur pièces réalisés par la BCC. Le système d'alerte qui a été mis en place renforce la supervision et permet de prévenir les risques liés aux opérations de microfinance ciblant les populations pauvres et à faible revenu. Les actions de vulgarisation de la loi microfinance et des instructions définissant les règles de prudence et normes de gestion se sont intensifiées en 2014. Par ailleurs, le Projet a poursuivi son appui à la Direction de la Surveillance des Intermédiaires Financiers sur les aspects touchant : le renforcement des capacités des inspecteurs ; l'introduction d'une supervision basée sur les risques à travers le développement d'un outil interne de cotation des institutions et la réalisation des missions de contrôle sur place auprès des institutions agréées disséminées sur l'ensemble du pays.

Le cadre légal et réglementaire spécifique aux opérations de microfinance contribue à harmoniser les pratiques et introduire des normes et standards acceptés par tous mais aussi des dispositions qui protègent davantage les clients. La mise en application des instructions édictées par la BCC sur les normes prudentielles et règles de gestion ont contribué à réduire les risques pris sur les dépôts des clients essentiellement à faible revenu. Par ailleurs, les nouvelles demandes d'agrément sont analysées sur base de ces normes ou ratios prudentiels et la transmission des situations périodiques exploitée avec le nouveau logiciel "FINA" permet aux institutions financières de voir leur progrès, et contribue à la fiabilisation des données transmises. Le nouveau dispositif réglementaire a pour effet d'améliorer le contrôle exercé par la Banque centrale tout en contribuant à la fiabilisation des données transmises.

***(ii) Au niveau méso : l'infrastructure financière est soutenue pour contribuer efficacement à la professionnalisation du secteur de la finance inclusive***

La contribution du Projet à la mise en œuvre du plan stratégique des associations professionnelles (ANIMF, APROCEC) leur a permis d'améliorer leur visibilité en rendant des services utiles à leurs membres, notamment dans les domaines suivants: la représentation et défense des intérêts de l'interprofession, le renforcement des capacités, la collecte et la diffusion de l'information pour les innovations et la promotion du Genre.

Ainsi, les réflexions entreprises par les deux associations professionnelles ont conduit à l'harmonisation de la présentation de l'information financière. Par ailleurs, l'APROCEC et l'ANIMF ont eu des échanges constructifs avec la banque centrale ayant permis de clarifier l'application de la réglementation de change. Avec la facilitation du Projet, l'atelier technique sur l'initiative YouthStart UNCDF a conclu

qu'il est possible pour les institutions en RDC d'avoir des produits financiers adaptés aux jeunes, essentiellement en lien avec le mobile banking, et l'épargne en milieu scolaire ou universitaire. Ces produits innovants peuvent permettre aux prestataires de services financiers d'ouvrir de nouvelles portes pour l'inclusion financière, et accroître la portée de leurs interventions et le niveau de leurs revenus. Sous une autre rubrique, l'implication de l'APROCEC au niveau de la thématique de la performance sociale a permis de diffuser auprès des membres les normes universelles de performances sociales visant une plus grande professionnalisation et la fourniture de services commercialement viables.

Grâce à l'accompagnement du Projet, les deux associations professionnelles contribuent efficacement au rayonnement du secteur en RDC sur le plan national, régional et international. C'est le cas du renforcement de capacités et la formation en matière d'audit externe, de gouvernance et d'élaboration de plans d'affaires. Au niveau global, la collaboration avec SEEP Network est bénéfique pour favoriser l'apprentissage latéral et la gestion des connaissances. Il en est de même du partenariat avec le MIX Market, conduisant à une plus grande responsabilisation des associations professionnelles dans l'agenda de la transparence financière. D'une manière générale, les IMF et Coopec membres des associations professionnelles ont accès à de nouvelles connaissances et informations sur l'évolution de l'industrie globale pour promouvoir la finance inclusive.

Les associations professionnelles et leurs membres ont été fortement impliqués dans l'éducation financière et la sensibilisation du grand public sur l'importance de l'épargne. Avec le soutien du Projet, elles ont pris en mains l'organisation de la Journée Internationale de l'Epargne (4eme Edition en 2014) pour communiquer sur le processus d'accumulation dans la gestion des ressources financières et sensibiliser sur la manière de différer la consommation au sein des ménages à faible revenu. .

Enfin, le Projet a favorisé des changements positifs sur la prise en compte du genre qui devient plus systématique partant des documents et outils de travail utilisés. Cela concerne les fiches de collecte des données, le Plan d'affaires, la politique de formation, le manuel de procédures, les rapports d'activités qui sont progressivement revus pour la prise en compte du genre intégrer des aspects sensibles au genre.

**(i) *Au niveau micro : des services professionnels d'épargne et de crédit sont accessibles tant aux PME urbaines qu'aux communautés rurales regroupées au sein des mutuelles de solidarité***

Les interventions du FPM ASBL au quatrième trimestre 2014, que ce soit dans le cadre de ses activités d'assistance technique ou de financement, ont contribué à un impact relativement positif sur les institutions financières partenaires (IFP), reflété par la croissance de la plupart des indicateurs de portée. En effet, 14 131 MPME supplémentaires ont été financées par les IFP à concurrence de 40 366 123 USD depuis janvier 2014. Les IFP du FPM ont également servi 143 282 épargnants supplémentaires avec environ 24 671 195 USD d'épargne additionnelle. Clôturé respectivement en décembre 2014, les programmes de formation de l'Est et de l'ouest ont permis de former 157 cadres et agents des institutions financières.

La considération de l'aspect genre dans l'approche du FPM s'est améliorée avec 43% de femmes clientes de services financiers offerts par les IFP du FPM.

Par ailleurs, les appuis en direct du PNUD/UNCDF validés par le Comité d'investissement du PASMIF ont accompagné la mise à l'échelle du Crédit Epargne avec Education (CEE+) favorisant ainsi le développement de produits ciblant spécifiquement le milieu rural. Les activités qui ont été menées en 2014 ont permis de servir 6146 nouveaux clients dont 4 492 femmes. Le portefeuille à risque à 30 jours du produit CEE+ est dans l'ensemble inférieur à 1%.

Les populations rurales adhérant aux mécanismes d'entraide communautaire "Mutuelle de Solidarité" (MUSO) ont amélioré leur accès aux services et produits de microfinance.

L'articulation entre les institutions de Microfinance et les MUSO est effective avec un total de 116 MUSO qui sont devenues membres clients des institutions financières et bénéficiant de services et produits développés par celles-ci. Cela concerne 50 MUSO dans le Bas Congo collaborant avec la CAMEC Inkisi et la CAMEC Mbanza Ngungu, 14 MUSO au Bandundu avec la Coopec Mucrefeki et

l'IMF Crédit Ya MPA, 3 MUSO à Béni avec la MECREBENI, 50 MUSO au Sud Kivu avec la COOPEC CAHI. L'octroi des crédits aux MUSO a permis aux bénéficiaires finaux non seulement d'accroître leurs activités génératrices de revenu mais aussi d'améliorer leur niveau de vie, tel que le logement, la scolarisation des enfants, les soins de santé, et l'acquisition de petits équipements.

Les appuis contribuant à la viabilité des neuf institutions partenaires du Projet (COOPEC et IMF) opérant en zones péri-urbaines et rurales sont effectifs à travers l'assistance technique de proximité, et les concours au portefeuille de crédit. Dans l'ensemble, les performances des prestataires de services financiers partenaires ont connu une évolution significative malgré le contexte socio-économique difficile qu'a connu notamment la partie Est du pays où sont basées la plupart des institutions.

Les femmes pauvres vivant dans les milieux ruraux améliorent leur accès aux produits de microfinance. Le nombre des femmes clientes s'est relativement amélioré, soit 84 575 femmes en 2013 (pour les neuf institutions partenaires) et 87 792 femmes clientes bénéficiaires de crédit en décembre 2014, soit une évolution de 3,8%. Les bénéficiaires ont signalé que les crédits obtenus leur ont permis d'améliorer leurs conditions de vie et que pour la première fois, ils sont en mesure d'assurer le paiement des frais de scolarité de leurs enfants, de se construire des maisons et de s'offrir d'autres articles essentiels à la vie.

## **b) Produits (outputs) réalisés en 2014**

Sur la base des produits prévus dans le PTA 2014 du PASMIF II et tenant compte des contrats de subvention basés sur les performances des partenaires d'exécution du Projet, les principaux progrès du Projet en 2014 sont présentés ci-après.

D'une manière générale, les résultats escomptés du Programme en 2014 sont atteints à 90%.

Les réalisations sont visibles par rapport au contrôle et la supervision de la Banque Centrale du Congo, le renforcement des capacités des acteurs, la structuration des organisations professionnelles, la conduite des études ainsi que la mise en place des mécanismes de pilotage et de suivi.

### *(i) Au niveau macro :*

Le PASMIF II a apporté un appui-conseil à la planification stratégique de la Banque Centrale du Congo en contribuant à la mise en œuvre des activités suivantes : réforme du cadre légal et réglementaire du secteur, sensibilisation des SFD et du public sur les dispositions légales et réglementaires régissant le secteur en vue de s'assurer de leur respect, élaboration des outils de vulgarisation de la nouvelle réglementation en vue d'une meilleure compréhension et conformité, réalisation des supports de communication pour large diffusion de la loi microfinance et des instructions de la Banque centrale sur la gouvernance, les normes prudentielles, les indicateurs de performance, le contrôle interne, l'utilisation du plan comptable spécifique au secteur.

Le rapport d'exécution du plan d'action de la banque centrale en fin 2014 met en exergue des activités réalisées avec l'appui du Projet qui ont eu un impact positif sur les capacités de la Banque Centrale à faire connaître le dispositif légal et réglementaire qui régit le secteur et surtout à réaliser sa mission de supervision et de contrôle du secteur pour protéger l'épargne des déposants hommes et femmes notamment en milieu rural. Il convient de citer :

- L'organisation d'ateliers techniques avec les parties prenantes pour la préparation des textes de vulgarisation et pour la validation des outils de vulgarisation de la loi microfinance et la loi sur les Coopec;
- La réalisation des supports de communication en français et dans trois langues locales pour la vulgarisation de masse (spots, jingles pour les radios et télévisions locales et à couverture nationale) avec l'aide de comédiens et comédiennes populaires pour véhiculer les messages clés. Le but est d'informer et sensibiliser le grand public et les clients sur l'importance des services financiers pour améliorer le niveau de vie, d'une part, et le respect des lois et règlements qui régissent les opérations des Coopec et IMF en RDC d'autre part.

- La tenue de sessions d'information/formation dans neuf provinces sur onze en direction des institutions financières décentralisés pour permettre à la banque centrale de vulgariser les textes en dialoguant avec les praticiens du secteur.
- La formation de 48 cadres et agents de supervision sur le module relatif à la supervision développé par CCGAP et Toronto Center ; et sur les techniques d'inspection.
- La formation de 03 experts de la BCC aux cours Microfinance Boulder/ILO Center.
- La publication du rapport annuel des activités sur le secteur de la Microfinance
- La réalisation de missions de contrôle pour plus de 100 PSF dans toutes les provinces de la RD Congo.

(ii) *Au niveau méso :*

Pour le développement de l'infrastructure financière destiné à soutenir la pérennité des services financiers accessibles à tous, durant l'année 2014, le PASMIF II a mis en œuvre des activités de formation et des ateliers de réflexion sur les défis du secteur :

- Conduite d'une étude sur le profil genre des COOPECS membres de l'APROCEC afin de situer la prise en compte des aspects genre dans leur système de gestion et les services offerts à leurs membres;
- Réalisation d'une visite d'échange et d'un atelier de partage sur le CEE+ avec les institutions qui ont développé ce produit et ayant le potentiel pour sa réplication avec impact social et viabilité du produit.
- Un forum sur le MFX sur la gestion des risques financiers a été organisé ;
- Un forum organisé sur « comment développer sa capacité de financement », Comment choisir le produits financiers, comment constituer le dossier de crédit ».

Ainsi donc :

- 12 personnes sélectionnées dont 02 femmes ont participé à la formation des formateurs-es en Audit Externe;
- 27 personnes dont 10 femmes venant des institutions de Bukavu et Goma ont participé en collaboration avec l'APROCEC pour un (1) atelier d'échanges sur la crise des liquidités financière au sein des IMF et Coopec dans la ville de Goma à L'Est de la RD Congo ;
- Animation d'un atelier YourthStart (produits des jeunes) visant à sensibiliser les COOPEC et IMF à concevoir des programmes de valeur autant pour les jeunes que pour les IMF et COOPEC
- 60 Coopec et institutions de microfinance ont été sensibilisées sur la transparence et le reporting sur le Mix Market dans le cadre d'un atelier technique regroupant,
- 396 cadres et agents venants de différentes institutions ont pris part à la formation sur les grands métiers de la microfinance (Chargé de clientèle ; comptables, cadres intermédiaires, contrôleurs interne et managers(OIT)
- 35 cadres et agents venant de 15 IMF et COOPECS sont formés dans les différents modules (Chargé de clientèle ; comptables, cadres intermédiaires, contrôleurs interne et managers(OIT).

(ii) *Au niveau micro,*

Le Projet met en œuvre un partenariat solide avec le Fonds pour l'inclusion financière -FPM - qui est le véhicule approprié pour l'assistance technique et le renforcement des capacités des institutions financières partenaires.

Durant l'année 2014, le FPM ASBL a déployé différents plans d'intervention auprès des réseaux de Coopec, de 2 IMF et 2 banques commerciales. Les appuis sont destinés à renforcer les capacités, systèmes et procédures en matière de comptabilité, coaching sur les capacités de portefeuille, le développement de produit « Carte prépayée », l'optimisation des procédures de crédit et la formation

sur le financement des petites entreprises. Plus de 4500 nouvelles MPME sont touchées par ces interventions.

Les performances des prestataires de services financiers partenaires du Projet en 2014 ont connu une évolution notable, malgré le contexte socio-économique, voire même politique difficile qu'a connu la partie Est du pays où sont basées un grand nombre d'institutions. En fin décembre 2014, le volume de prêt déboursé par les neuf institutions partenaires était de 95 071 182,82 USD pour 168 822 prêts montrant une amélioration de 14,1% par rapport aux prévisions pour la période. En dehors de l'évolution du sociétariat, les encours d'épargne se sont également accrus : les épargnes de ces structures sont passées de 81 206 620,67 USD à 61 925 960,99 (+31,13%). En termes de rentabilité et viabilité, la quasi-totalité des institutions présente une tendance positive de rentabilité opérationnelle et une évolution positive de la qualité de portefeuille de prêt.

L'articulation entre les institutions de Microfinance et les MUSO est effective avec un total de 117 MUSO, comptant chacune en moyenne 17 membres, qui sont devenues clients des institutions financières et bénéficiant de services et produits développés par celles-ci. Cela concerne 50 MUSO dans le Bas Congo collaborant avec la CAMEC Inkisi et la CAMEC Mbanza Ngungu, 14 MUSO au Bandundu avec la Coopec Mucrefeki et l'IMF Crédit Ya Mpa, 3 MUSO à Béni avec la Mecrebeni, 50 MUSO au Sud Kivu avec la COOPEC Cah.

### c) **Leçons apprises**

- Le programme "Crédit Epargne avec Education Plus, CEE+" s'avère un outil de dynamisation de l'économie locale et de lutte contre la thésaurisation et moyen de réduire l'influence des prêteurs usuriers. Il est conçu comme un instrument efficace de mobilisation de l'épargne locale et une incontestable opportunité pour les IMF qui le développent d'accroître à la fois les fonds prêtables et la part de l'épargne provenant des catégories de la population les plus pauvres et les plus exclues des institutions du secteur informel, donc de toucher d'avantage les populations pauvres.
- Le déploiement d'une IMF en milieu rural peut être déclencheur d'une dynamique de création d'emploi par la revitalisation des activités génératrices des revenus et la collecte d'épargne ;
- L'organisation de contrôles systématiques par la banque centrale contribue à la professionnalisation et à la fiabilisation des IMF de manière à prévenir des risques opérationnelles et financières graves auprès des clients ;
- Des associations professionnelles fortes favorisent la concertation et le dialogue sur les enjeux du secteur et contribuent au contrôle délégué des performances des institutions membres.

Les défis à considérer portent sur:

- La mise en place d'un système de financement adapté en faveur des petites exploitations agricoles familiales ;
- L'accroissement du taux de pénétration des prestataires de services financiers à l'intérieur du pays en soutenant les innovations et l'extension géographique ainsi que les initiatives communautaires de promotion de l'épargne.

### d) **Évaluation qualitative**

Le programme conjoint PASMIF II du PNUD et UNCDF est une référence en matière d'approche et de mobilisation de partenariats pour l'inclusion financière en RDC. Sur impulsion du Projet, il a été créé le Groupe des Partenaires Techniques et Financiers (GPTF) comme plateforme d'échanges et de partage de connaissances sur l'agenda de la finance accessible à tous.

Le fonds pour l'inclusion financière (FPM) qui a été institutionnalisé à l'issue de la première phase du PASMIF est reconnu comme véhicule sûr pour canaliser les efforts des bailleurs de fonds. Il est

doté d'une gouvernance professionnelle et d'un plan d'affaires attrayant pour de nouveaux investisseurs et compte actuellement un consortium de bailleurs de fonds incluant le PNUD, l'UNCDF, la Coopération Suédoise, la Coopération belge, la KfW, la Banque Mondiale et le DFID, et Cordaid.

De plus en plus, la culture financière devient une réalité à travers des campagnes menées auprès des plus jeunes dans les écoles et la célébration de la Journée Internationale de l'Épargne (4<sup>ième</sup> édition en 2014). Le programme de responsabilité sociale qui est mis en œuvre en articulation avec le PASMIF permet de développer des projets de refinancement des coopératives par les banques commerciales afin d'atteindre les populations des milieux ruraux.

## ii) Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance:

Produits visés	Cibles atteintes 2014	Raison d'éventuels écarts	Source de vérification
<b>Résultat 1 : le cadre légal, réglementaire et institutionnel de la finance inclusive est amélioré et sécurisé</b>			
<p><b>S/Produits1.1 : Le cadre légal et réglementaire est amélioré et sécurisé.</b></p> <p><u>Indicateurs :</u>            *Nombre d'ateliers de vulgarisation et sensibilisation des hommes et des femmes, acteurs du secteur sur les dispositions légales organisés par la BCC/DSIF ;            *Existence des outils de vulgarisation de la loi en quatre langues locales et larges diffusion des rapports simplifiés ;            *Disponibilité de la loi actualisée sur les coopératives d'épargne et de crédit.</p> <p><u>Cibles 2014 :</u>            *Au moins 4 ateliers de vulgarisation organisés ;</p> <p>*Au moins deux campagnes de sensibilisations sont organisées ;</p> <p>*Plus de 80 acteurs/trices ont été sensibilisés sur la loi</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vulgarisation des textes légaux et instructions dans Cinq provinces du pays.</li> <li>2. Identification d'une (ISFD) du Bas Congo pour accompagnement dans la cadre du soutien à l'assainissement du secteur de la Microfinance</li> <li>3. L'organisation de deux (02) ateliers dont l'un pour la préparation des textes de vulgarisation et un autre pour la validation des outils de vulgarisation des textes légaux avec Laurent LHERIAU ; (Conception en cours des spots explicitant les lois et les obligations de la population avec les acteurs et actrices locaux, (spots à diffuser sur les chaînes de télévision, des radios et radios communautaires en français et 3 langues locales) ;</li> </ol>	<p>La loi est promulguée.</p> <p>Recommandation : vulgariser la loi dans toutes les provinces du Pays</p>	<p>Rapport d'exécution du plan d'action de la DSIF de la Banque Centrale</p>

<p><b>S/Produits 1.2 : Les capacités de supervision de la BCC sont renforcées.</b></p> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*Nombre d'institutions de Microfinances contrôlées et fournissant des données fiables selon les normes ;</li> <li>*nombre des nouveaux comptes ouverts ;</li> <li>*participation des hommes et femmes, cadres aux formations sur les spécifiés de la Microfinance.</li> </ul> <p><b>Cibles 2014 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*200 000 nouveaux comptes sont ouverts ;</li> <li>*Deux (2) visites d'échanges et de capitalisations organisées ;</li> <li>*80 institutions contrôlées ;</li> <li>*50 cadres et agents y inclus les femmes de la BCC formés sur les spécificités de la microfinance ;</li> <li>*2 cérémonies commémoratives de la journée internationale de l'épargne organisée par la BCC ;</li> <li>*Au moins une étude sectorielle sur l'actualisation de la SNMF réalisée ;</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Plus de 300 000 nouveaux comptes sont ouverts ;</li> <li>2. Formation des 23 cadres et agents de supervision sur le module relatif à la supervision développé par CCGAP et Toronto Center ;</li> <li>3. Formation de 03 experts de la BCC à Boulder 2014 ;</li> <li>4. Formation de 25 cadres et agents sur les techniques d'inspections et de supervision du siège ;</li> <li>5. Organisation de contrôle et surveillance des plus de 100 PSF dans les provinces de la RD Congo</li> <li>6. Renforcement des capacités supervision des cadres et agent de la BCC sur la notation des ISFD et l'accompagnement sur terrain à Kinshasa, Lubumbashi avec Planet Rating ;</li> <li>7. Voyage d'étude au Canada auprès de DID Desjardins et de l'ACDI dans le cadre de la mise en réseau des ISFD ;</li> <li>8. Publication du rapport annuel des activités sur le secteur de la Microfinance exercice 2012 ;</li> </ol>		<p>Rapport d'exécution du plan d'action de la DSIF de la Banque Centrale</p>
<p><b>S/Produits 1.3 : Le cadre institutionnel assure une bonne coordination du secteur.</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>9. Organisation d'un comité de pilotage pour le suivi des activités du programme, la validation du PTA 2014 et l'approbation de l'extension sans cout du programme PASMIF II jusqu'au 31 décembre 2015.</li> </ol>		<p>Compte rendu des réunions du Comité de Pilotage et GPTF</p>
<p><b>Résultat 2 : La viabilité et la gestion des institutions de Microfinance sont améliorées</b></p>			
<p><b>S/Produits 2.1 : Une association des COOPEC et une autre pour les structures enregistrées comme IMF sont créées et soutenues.</b></p> <p><b>Indicateurs :</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>10. Organisation en avril 2014 d'un atelier de sensibilisation sur transparence, reporting sur le Mix Market et inclusion financière en vue de promouvoir la culture de la</li> </ol>		<p>Rapport activité APPROCEC 2014</p>

<p>*% d'institutions de Microfinance (IMF-Coopec) ayant atteint l'autosuffisance opérationnelle et offrant des services de qualité et viables au plus grand nombre ;  *Disponibilité de plan d'affaire et contrat de performances avec les Coopératives et IMF agréées membres ;  *Nombre d'ateliers conjoints réalisés  <b>Cibles 2014 :</b></p> <p>*50% des institutions appuyées ;  *3 ateliers sur la protection financière des clients des IMF sont organisés ;</p> <p>*90 cadres et agents, y inclus les femmes des coopératives et IMF sensibilisés en matière de performances sociales ;</p> <p>*Au moins 2 ateliers conjoints réalisés.</p>	<p>transparence financière, auquel plus de 60 institutions de microfinance ont pris part ;</p> <p>11. Organisation en mai 2014 d'un atelier sur le YourthStart (produits des jeunes) visant à sensibiliser les COOPEC et IMF à concevoir des programmes de valeur autant pour les jeunes que pour les IMF et COOPEC</p> <p>12. Appui à l'organisation via l'APROCEC (dans le Bandundu et le Sud Kivu) de la journée internationale de l'épargne pour sensibiliser les hommes et les femmes à la nécessité de l'épargne</p> <p>13. les plans d'affaire de deux Associations pour l'exercice 2014 sont finalisés</p>		
<p><b>S/Produits 2.2 : Les capacités des PLST sont renforcées et leur présence renforcée dans les provinces.</b>  <b>Indicateurs :</b></p> <p>*Nombre des MPME financées et ayant amélioré leur revenu ;  *Nombre des MUSO bénéficiaires de produits de Microfinance ;  *Disponibilité de rapport de l'étude sur le SIG avec les recommandations pour les PLST ;  * Nombre des formateurs nationaux qualifiés ;  *Disponibilité rapport de l'étude sur l'articulation MUSO et IMF ;  *Disponibilité d'une ligne de renforcement des capacités est disponible  <b>Cibles 2014 :</b></p>	<p>14. Organisation en mai 2014 de la formation des formateurs-es en Audit Externe à laquelle 12 personnes sélectionnées dont 02 femmes ont participé et neuf (9) de celles-ci ont été retenus ; Le plan de suivi post formation a été mis en place;</p> <p>15. En cours, le TDR pour l'organisation de l'atelier formation GAR élaboré</p> <p>16. Signature par six (6) institutions des accords pour une subvention en équipement et assistance technique dans le cadre de la mise à l'échelle de produit innovant CEE+ et l'extension</p>		

<p>*De sessions de formation de formateurs en audit externe, modules CGAP</p> <p>*Un atelier de formation GAR intégrant le genre organisé</p> <p>*5000 MPME financées ;</p> <p>*10 MUSO bénéficiaires de produits de microfinance ;</p> <p>*Au moins 10 agents et cadres des COOPEC participent à la formation de formateur sur le SIG ;</p> <p>*Une stratégie institutionnelle genre de l'APROCEC est disponible</p> <p>*Au moins une articulation MUSO et IMF/COOPEC sont effective ;</p>	<p>dans les milieux ruraux (Des institutions à fort potentiel identifiées pour une articulation avec les MUSO et la mise à l'échelle des crédits CEE+);</p> <p>17. 5 103MPME sont financées</p> <p>18. Au total 116 MUSO sont membres des institutions financières et bénéficient de services et produits développés par les institutions de microfinance</p> <p>19. Le processus d'acquisition de logiciel adapté aux petites structures (COOPEC) est en cours ;</p> <p>20. Conduite de septembre en décembre 2014 de l'étude sur le profil genre des COOPECS membres de l'APROCEC afin de situer la prise en compte des aspects genre dans leur système de gestion et les services offerts à leurs membres;</p> <p>21. 5 institutions sont articulées avec les IMF/COOPEC (Camec Inkisi, Camec Mbanza Ngungu, Crédit Ya Mpa, Mecre Beni, Coopec CAHI</p>		
<p><b>Résultat 3 : Les institutions de Microfinance sont renforcées pour développer des méthodologies innovantes adaptées aux besoins spécifiques des hommes, des femmes et des jeunes en milieu rural</b></p>			
<p><b>S/Produits 3.1 : La viabilité et la gestion des Institutions de Microfinance sont améliorées.</b></p>			
<p><b>Indicateurs :</b></p> <p>*Existence d'un plan d'intervention du FPM avec les institutions partenaires</p> <p>* Nombre de COOPEC appuyées.</p> <p><b>Cibles 2014 :</b></p> <p>*Au moins 4 COOPEC agréées opérant en zones rurales sont appuyées</p>	<p>22. 06 institutions partenaires ont bénéficié de l'appui du FPM-asbl (IMF FINCA, TUJENGE, HEKIMA, COOPEC MECRECO, CAHI et MUCREFEKI) .La portée et le volume d'épargne et de crédit des Quatre(06) IMF partenaires</p>	<p>L'insécurité persistance dans la partie Est du Pays</p>	<p>Rapport activités trimestrielles 2014 du FPM-asbl</p>

	<p>ayant reçu un appui, soit technique ou financier du FPM se sont améliorés. Les encours d'épargne se sont accrus : Elles passent de 61 925 960,99 UDS en 2013 contre 81 206 620,67 USD en 2014, soit une évolution de +31,13%. Quant aux crédits, le nombre de clientes femmes ayant obtenu de crédit à fin décembre 2014 est de 87 792 contre 84 575 en 2013 soit un accroissement de 3,8 %</p>		
<p><b>S/Produits 3.2 :</b> Renforcement des capacités des ressources humaines des IMF est assuré. <b>Indicateurs :</b> *Nombre de sessions de formation et de recyclage organisées ; *Nombre des cadres et agents de crédit, y compris les femmes, des IMF et COOPEC certifiés <b>Cibles 2014 :</b>  *10 IMF et COOPEC ont effectué une visite expérimentale et de capitalisation dans le cadre de produit CEE+ ; *Au moins 50 agents et cadres venant de 20 IMF et COOPEC sont formés dans les différents modules *2 forums organisés sur les thèmes différents.</p>	<p>23. 12 IMF et COOPEC ont pris part à une visite d'échange en décembre 2014 et d'un atelier technique sur le CEE+1 visant à partager avec les institutions porteuses du produit CEE+ et ayant le potentiel de développer le produit les résultats de l'étude de l'impact social et institutionnel du produit financier CEE+</p> <p>24. 396 cadres et agents venants de différentes institutions ont été formés sur les grands métiers de la microfinance ( Chargé de clientèle ; comptables, cadres intermédiaires, contrôleurs interne et managers(OIT</p> <p>25. 35 cadres et agents venants de 15 IMF et COOPECS sont formés dans les différents modules (Chargé de clientèle ; comptables, cadres intermédiaires, contrôleurs interne et managers(OIT).</p> <p>26. Un forum organisé sur « comment développer sa capacité de financement », Comment choisir le produits financiers, comment constituer le dossier de crédit » un autre sur le MFX sur la gestion des</p>		<p>Rapport activités trimestrielles 2014 FPM asbl</p>

<sup>1</sup> Le logiciel Financial and Fiscal Supervision, FinA, est un système de gestion utilisé par la BCC pour rassembler les états financiers des ISFD, les stocker dans la base des données et produire différents rapports indispensables pour le contrôle sur les opérations des COOPECS et IMF

<sup>1</sup> CEE+ : Crédit épargne avec éducation plus

	risques financiers a été organisé ;		
<p><b>S/Produits 3.2: Appui aux innovations incluant le milieu rural et pauvre.</b></p> <p><b>Indicateurs :</b> Existence d'un planning d'investissement de l'UGP Cibles 2014 :</p> <p>*Au moins 10 IMF et COOPEC en zones rurales subventionnées dans le cadre de produit innovant ;</p>	<p>27. 6 institutions ont signés des accords pour une subvention en équipement et assistance technique dans le cadre de la mise à l'échelle de produit innovant CEE+ et l'extension dans les milieux ruraux (Des institutions à fort potentiel identifiées pour une articulation avec les MUSO et la mise à l'échelle des crédits CEE+) ;</p> <p>28. En fin décembre 2014, à travers le produit innovant Crédit épargne avec Éducation (CEE+), près , 6146 nouveaux clients servis dont 4 492 femmes ;</p> <p>29. 09 autres institutions ont été évaluées dans le cadre des appuis directs du PASMIF II et seront soumises au Comité de Pilotage prochain pour analyse et validation ;</p> <p>30. Une étude de marché sur les opportunités d'investissement en Microfinance pour les institutions financières dans la province Orientale est réalisée. Le rapport final est en finalisation</p>		Rapport activités UGP 2014
<b>Résultat 4 : Gestion, suivi et évaluation du programme</b>			
<p><b>S/Produits 4.1: La mise en œuvre du Programme est appuyée.</b></p> <p><b>Indicateurs :</b> Disponibilité d'un plan business</p>	<p>31. le nouveau plan d'affaire du FPM asbl a été élaboré et disponible</p>		Compte Rendus des Comité de pilotage et de Comité d'Investissement

<p>plan du FPM asbl</p> <p><b><u>Cibles 2014 :</u></b></p> <p>*Un nouveau plan d'affaire du FPM-asbl est élaboré et disponible</p> <p>*3 études de marché réalisées et les rapports disponibles</p> <p>*Tenue des réunions du comité de pilotage et de Comité d'investissement(CI).</p> <p>*Le suivi des réalisations est effectif</p>	<p>32. Le deuxième comité d'investissement pour la validation des dossiers des six institutions financières dans le milieu rural, éligibles au subvention est tenue ;</p> <p>33. Deux comités de pilotage dont l'un pour le suivi des activités du programme, la validation du PTA 2014 et l'autre pour l'approbation de l'extension sans cout du programme PASMIF II jusqu'au 31 décembre 2015 ont été tenus</p> <p>34. Suivi des activités sur terrain avec les partenaires nationaux dans le cadre des nouveaux projets de développement du produit CEE+ et le processus d'articulation microfinance et MUSO. (impact social et institutionnel).</p>	
--	---	--

### **III. Perspectives programmatiques**

Une mission d'évaluation finale du Projet est prévue durant le second trimestre 2015. Les défis de l'inclusion financière des jeunes, des femmes et des PME exclus du système bancaire classique demeurent importants en RDC. La volonté affichée par le gouvernement de faire de la microfinance un outil réel de réduction des inégalités et l'amélioration des revenus en RDC constitue une opportunité. Le PNUD et UNCDF s'engagent dans une démarche programmatique et la formulation d'un nouveau cycle d'appui au secteur en misant sur les innovations et le financement de l'agriculture. A l'issue du processus MAP RDC et dans le cadre de la feuille de route nationale pour l'inclusion financière à l'horizon 2015-2019, les efforts des partenaires seront à mobilisés davantage pour une approche coordonnée qui à terme, bénéficiera aux consommateurs pauvres au fur et à mesure que l'inclusion financière s'améliorera.

Annexe : Table des acronymes

ANIMF	Association Nationale des Institutions de Microfinance
APROCEC	Association Professionnelle des Coopératives d'Épargne et de Crédit
ATD	Assistance Technique Directe
BCC	Banque Centrale du Congo
CEE	Crédit Épargne avec Education
CGAP	Consultative Group to Assist the Poor
CPAP	Country Programme Action Plan
COOCEC	Coopérative Centrale d'Épargne et de Crédit
COOPEC	Coopérative d'Épargne et de Crédit
DFID	The Department for International Development- UK Aid
FinA	Logiciel Financial Analysis
IMF	Institutions de Microfinance
IFD	Institutions Financières Décentralisées
IFP	Institution Financière Partenaire
FPM asbl	Fonds pour l'Inclusion financière, Association sans but lucratif
KFW	Banque de Développement allemande
MAP	Making Access to financial services Possible
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture
MINFIN	Ministère des Finances
MINPME	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises
MIX	Microfinance Information Exchange
MPME	Moyenne, Petite et Micro Entreprise
MUSO	Mutuelle de Solidarité
PASMIF	Programme d'Appui au Secteur de la Microfinance
PLST	Prestataire Local de Services Techniques
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSF	Prestataire des Services Financiers
SEEP	The Small Enterprise Education and Promotion Network
UGP	Unité de Gestion du Programme
UNCDF	United Nations Capital Development Fund
WB	The World Bank